

2024/16/12/02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre à seize heures, le seize décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, ULLIAC Morgane, LE FUR Annick, GUEGUEN Annick formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : LE FUR Françoise, MOIZAN Anne-Marie, BAUDET Dannie, GOUJARD Laurine

Absent(e)(s) : KERSULEC Louis

Procurations : MOIZAN Anne-Marie à HENRY Catherine, GOUJARD Laurine à ROYANT Helen, BAUDET Dannie à LE GOFF Jeannine, LE FUR Françoise à LE FUR Annick

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 06/12/2024

Convocation affichée le : 10/12/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 7

Procurations (s) : 4

Reçu en Préfecture de VANNES le 23/12/2024

Publié ou notifié le 30/12/2024

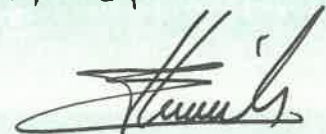
Certifié exécutoire le 30/12/2024

A GOURIN, le 30/12/2024

Le Président,

Hervé LE FLOC'H

CCAS
de
Gourin



2- SAD – BUDGET PRIMITIF DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE – ANNÉE 2025

Monsieur le Président invite l'Assemblée à délibérer sur le projet de budget primitif du service d'aide à domicile 2025 dont le tableau des équilibres est repris ci-après :

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	411 971.31	1 018.31	412 989.62
Recettes	411 971.31	1 018.31	412 989.62

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, au moyen d'un vote à main levée, et à l'**UNANIMITÉ**, **ADOpte** le budget primitif 2025 du service d'aide à domicile.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 16 décembre 2024

Le Président,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance

Catherine HENRY



ETABLISSEMENTS HEBERGEANT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES

CALCUL DES TARIFS

ETABLISSEMENT

SAD DE GOURIN - 14101

0

N° FINISS : 560012718

Budget Primitif

SAD DE GOURIN - 14101

Budget : 202

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 30/12/2024

ID : 056-265600718-20241216-D2024161202BIS-DE

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
A - PRODUCTION EN POINTS GIR ET NOMBRE DE JOURNEES		A

	Valorisation en points GIR de la cotation GIR permettant le calcul du GMP (article 7 du décret N°99-316) et servant de base au calcul de la valeur nette du point GIR "AS et AMP"	Points GIR pour la valorisation des actions de prévention de la dépendance	Valorisation en points GIR de la cotation GIR servant de base au calcul des tarifs dépendance et soins (annexe II du décret)	Nombre de PAD de l'EHPAD	Total points GIR budgétés	% production en points GIR	Nb de journées prévisionnelles dépendance et soins	Nb de journées réalisées dépendance et soins
	(1)	(2)	(3)	(4)	(3) x (4)			
GIR 1								
GIR 2								
GIR 3								
GIR 4								
GIR 5								
GIR 6								
			GIR 1 à 6					

prévisionnelles	réalisées
Nombre de journées hébergement	

GIR MOYEN PONDERE (G.M.P) - Année 2025
X points GIR / X PAD
586.43

I - EHPAD ET PRESENTATION	I
B - REPARTITION DES CHARGES SALARIALES	B

Personnel salarié

ANNEE BUDGETAIRE 2025	PROPOSE					
	nombre d'ETP	Ratio en pourcent	hébergement en ETP	dépendance en ETP	soins en ETP	MT. DES SALAIRES (comptes 631 - 633 - 64)
PERSONNEL						
TOTAL						

BP2025 SAD DE GOURIN - 14101 SAD DE GOURIN - 14101

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
B - REPARTITION DES CHARGES SALARIALES		B

Personnel extérieur

<u>ANNEE BUDGETAIRE 2025</u>		PROPOSE							
PERSONNEL	nombre d'ETP	Ratio en pourcent	hébergement en ETP	dépendance en ETP	soins en ETP	MT. DES SALAIRES (comptes 631 - 633 - 64)	hébergement	dépendance	soins
TOTAL									

BP2025 SAD DE GOURIN - 14101 SAD DE GOURIN - 14101

I - EHPAD ET PRESENTATION
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS

ANNEE BUDGETAIRE 2025		EXECUTOIRE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
602	ACHATS STOCKES ; AUTRES APPROVISIONNEMENTS (sauf 6021, et 60226)				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "couches, alèses et produits absorbants"				
602261	Couches, alèses et produits absorbants				
603	VARIATION DES STOCKS (sauf 60321 et 603226)				
60321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
603226	Fournitures hôtelières sauf 603226 "couches, alèses et produits absorbants"				
6032261	Couches, alèses et produits absorbants				
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES (sauf 60622,60626,6066)				
60622	Produits d'entretien				
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "couches, alèses et produits absorbants"				
606261	Couches, alèses et produits absorbants				
6066	Fournitures médicales				
61	SERVICES EXTERIEURS (sauf 6111,61121,61551,61562 et 61681)				
6111	Sous-traitance à caractère médical				
61121	Ergothérapie				
61551	Entretien et réparation sur biens mobiliers : matériel et outillage médicaux				
61562	Maintenance du matériel médical				
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail				
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (sauf 621,62113,6223,6261 et 6283)				
621	Personnel extérieur à l'établissement				
62113	Personnel intérimaire : personnel médical et para-médical				

I

C

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		C

ANNEE BUDGETAIRE 2025		EXECUTOIRE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
6223	Médecins				
6281	Blanchissage à l'extérieur				
6283	Nettoyage à l'extérieur				
631, 633 et 64	Charges personnel (rémunérations, charges sociales et fiscales sur rémunérations)				
635 et 637	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
68	Dotations aux amortissements (immeubles et matériel : "hébergement") et aux provisions				
"	Dotations aux amortissements (matériel : "dépendance") et aux provisions				
"	Dotations aux amortissements (matériel médical) et aux provisions				
6815	Dotations aux provisions : autres provisions pour risques (pathologies lourdes)				
Total des charges d'exploitation = A					
Produits autres que ceux relatifs à la tarification = B					
734-3 Contribution de l'assurance maladie au titre de l'article 30 du décret N°99-316 = B'					
Incorporation des résultats des exercices antérieurs = C, avec signe (-) si déficit					
Base de calcul des tarifs journaliers = A - B +/- C = D					
Quote part des charges nettes relatives aux AS et AMP imputée sur la section tarifaire "soins" = E					
Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul des tarifs "dépendance et soins" = F1					
Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul de la valeur du point GIR AS-AMP = F2					
Valeur nette du point GIR "Aides soignantes et AMP" = E / F2					
Valeur nette du point GIR "Dépendance" = (A-B) / F1					
Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 1 et 2 = G1					
					70 966,98
					2 511,00
					-73 477,98

BP2025 SAD DE GOURIN - 14101 SAD DE GOURIN - 14101

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		C

ANNEE BUDGETAIRE 2025		EXECUTOIRE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
	Part des groupes iso-ressources 1 et 2 dans la production totale de points GIR = G1 / F = H1 (%)				
	Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 3 et 4 = G2				
	Part des groupes iso-ressources 3 et 4 dans la production totale de points GIR = G2 / F = H2 (%)				
	Production de points GIR dans le groupe iso-ressources 5 et 6 = G3				
	Part des groupes iso-ressources 5 et 6 dans la production totale de points GIR = G3 / F = H3 (%)				
	Nombre total de journées prévisionnelles "HEBERGEMENT" = I				
	Nombre total de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" = J				
	Nombre total de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupe iso-ressources 1 et 2 = K1				
	En pourcentage du nombre de journées totales = K1 / J = L1				
	Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupes iso-ressources 3 et 4 = K2				
	En pourcentage du nombre de journées totales = K2 / J = L2				
	Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupe iso-ressources 5 et 6 = K3				
	En pourcentage du nombre de journées totales = K3 / J = L3				
	TARIF JOURNALIER "HEBERGEMENT" = D/I				
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 1 ET 2 = D x H1 / K1				
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 3 ET 4 = D x H2 / K2				
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 5 ET 6 = D x H3 / K3				
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 1 ET 2 = [(E x H1) + [(D - E) x L1]] / K1				
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 3 ET 4 = [(E x H2) + [(D - E) x L2]] / K2				
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 5 ET 6 = [(E x H3) + [(D - E) x L3]] / K3				
	DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT "SOINS" = D + B'				
	CALCUL DE LA DOTATION MINIMALE DE CONVERGENCE (DO-MINFC)				

BP2025 SAD DE GOURIN - 14101 SAD DE GOURIN - 14101

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS		C

ANNEE BUDGETAIRE 2025					
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
	Gir Moyen Pondéré Soins (GMPs) = GMP + Autres établissements				
	DO-MIN-C = Tarif x GMPs x Nombre de résidents				
	ECART AVEC DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT				
	Ecart en %				

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
D - INDICATEURS MEDICO-SOCIO ECONOMIQUES		D

ANNEE BUDGETAIRE 2025		Données moyennes comparatives		
	ETABLISSEMENT	DEPARTEMENT <small>(base des établis saisis)</small>	REGION	FRANCE ENTIERE
Nombre de personnes hébergées				
Age moyen des résidents				
Durée moyenne de séjour (exprimée en mois)				
Nombre de nouvelles admissions dans l'année				
Taux annuel de nouvelles admissions				
Production totale de points GIR				
GIR moyen pondéré (GMP)				
Valeur nette du point GIR "dépendance"				
Valeur nette du point GIR "aides soignantes - AMP"				
Tarif net journalier soins hors aides soignantes et AMP				
Coût place "hébergement" hors dépenses de structure				
Nombre total de postes en équivalents temps plein (ETP)				
Nb. de postes à temps partiel en équivalent temps plein				
Nb. de postes à temps complet en équivalent temps plein				
% de postes (équivalents temps plein), à temps partiel				
Ancienneté moyenne des personnels salariés				
Nombre de postes d'AS et AMP en ETP				

(1) Total des dépenses - hors dotations aux amortissements, frais financiers, assurance de l'immobilier, entretien de l'immobilier, locations immobilières - , rapporté au nombre de places

II - CADRE NORMALISE - ETABLISSEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		A
ETABLISSEMENT :	SAD DE GOURIN - 14101	
ADRESSE :	24 Rue Jacques Rodallec 56110 GOURIN	
ORGANISME GESTIONNAIRE :		
TELEPHONE :	02 97 23 70 08	FAX :
		Email : ccas@gourin.bzh
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter		
N° FINESS :	560012718	
CATEGORIE :		
COMPETENCE :		
C.C.N.T. :		
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS		
CAPACITE AUTORISEE :	0	
TOTAL AGREGAT APPROUVE EN N - 1 (classe		

II - CADRE NORMALISE - OCCUPATIONS ET ACTIVITES

		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		B1

Activité théorique	(1) Lits ou places réels n-2	(2) Lits ou places financés	(3) Nombre de jours d'ouverture	(4) Nb de jours de présence des travailleurs en C.A.T	(5) = (2) x (3)	Activité par dérogation		
						(6) Nombre de personnes	(7) Nombre de journées proposées	(8) Nombre de journées allouées
TOTAL								
Externat								
Semi-internat								
Internat								
Autre								
Autre								
Autre								

Activité prévisionnelle	(9) Nature	(10) CA n-3	(11) CA n-2	(12) Moyenne	BP n-1		BP proposé n		retenu par tarificateur	
					(14) Nombre	(15) Taux d'occupation	(16) = (15) / (5)	(17) Nombre	(18) = (17) / (5)	
TOTAL en journées										
Externat										
Semi-internat										
Internat										
Autre										
Autre										
Autre										

II - CADRE NORMALISE - OCCUPATIONS ET ACTIVITES		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		B2

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

TOTAL	+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDTD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
(de 1 à 3)	(1)	(2)	(3)
Nombre de journées prévisionnelles			
TOTAL			
Externat			
Semi-internat			
Internat			
Autre			

(1) Atelier protégé

(2) Centre de distribution de travail à domicile

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C1

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

GROUPE I**Achat**

606		806,60		700,00	700,00		700,00
-----	--	--------	--	--------	--------	--	--------

Autres services extérieurs

625		10 206,11		10 100,00	10 100,00		10 100,00
626		4 081,46		4 550,00	4 550,00		4 550,00

TOTAL GROUPE I

		15 094,17		15 350,00	15 350,00		15 350,00
--	--	-----------	--	-----------	-----------	--	-----------

GROUPE II**Autres services extérieurs**

621			37 000,00		37 310,00		37 310,00
622		180,00	200,00	200,00	200,00		200,00
633		5 156,51	5 155,00	4 800,00	4 800,00		4 800,00
641		201 178,46	206 700,00	273 300,00	273 300,00		273 300,00
645		38 118,23	36 600,00	65 500,00	65 500,00		65 500,00
647		432,00	500,00	850,00	850,00		850,00

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C1

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
648	2 798,00	2 670,00		1 900,00	1 900,00	1 900,00	
TOTAL GROUPE II	247 863,20	288 825,00		383 860,00	383 860,00	383 860,00	

GROUPE III**Dépenses afférentes à la structure**

6156	5 977,42	6 250,00		6 945,00	6 945,00	6 945,00
616	633,05	15 750,00		3 270,00	3 270,00	3 270,00
627	133,22	200,00		150,00	150,00	150,00

Autres charges de gestion courante

654				1 000,00	1 000,00	1 000,00
658	1,68			2,00	2,00	2,00

Charges exceptionnelles

673	436,76	450,00		200,00	200,00	200,00
-----	--------	--------	--	--------	--------	--------

Dotations aux amortissements et provisions

6811	860,64	875,34		899,31	899,31	899,31
------	--------	--------	--	--------	--------	--------

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT

	II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	C1

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants		295,00		295,00	295,00	295,00	
TOTAL GROUPE III	8 042,77	23 820,34		12 761,31	12 761,31	12 761,31	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	271 000,14	328 595,34		411 971,31	411 971,31	411 971,31	
	RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
002 Déficit de la section d'exploitation reporté							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	271 000,14	328 595,34		411 971,31	411 971,31	411 971,31	

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT	II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	C2

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)		

GRUPE I

733	Produits à la charge du département (hors EHPAD)	187 753,27	140 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	79 445,96	80 000,00		62 000,00	62 000,00	62 000,00
738	Produits à la charge d'autres financeurs	22 447,15	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL GROUPE I	289 646,38	240 000,00		232 000,00	232 000,00	232 000,00

GRUPE II

70	Produits sauf 7082	14 825,15			17 030,00	17 030,00	17 030,00
74	Subventions d'exploitation et participations	43 875,64	72 395,34		161 741,31	161 741,31	161 741,31
75	Autres produits de gestion courante	401,28	1 200,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non	1 276,10	15 000,00				
	TOTAL GROUPE II	60 378,17	88 595,34		179 971,31	179 971,31	179 971,31

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C2

	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	(6)	(7)

GROUPE III

Produits Exceptionnels

771		640,00					
773		3 110,00					
TOTAL GROUPE III		3 750,00					
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		353 774,55	328 595,34	411 971,31	411 971,31	411 971,31	411 971,31

002

	RAN n-2	RAN n-1	Report à nouveau n	
Excédent de la section d'exploitation reporté				
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	353 774,55	328 595,34	411 971,31	411 971,31

II - CADRE NORMALISE - PROJETS D'INVESTISSEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		D1

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortissement	Financement prévu				Total (de 1 à 3)
					Autofinancement (1)	Subvention ou apport (2)	Montant	Emprunts (3) Taux Durée	
TOTAL									

II - CADRE NORMALISE - PROJETS D'INVESTISSEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		D2

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortissement	Financement prévu				Total (de 1 à 3)
					Autofinancement (1)	Subvention ou apport (2)	Montant	Emprunts (3) Taux Durée	

II - CADRE NORMALISE - PROJETS D'INVESTISSEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		D2

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortissement	Financement prévu				Total (de 1 à 3)
					Autofinancement (1)	Subvention ou apport (2)	Montant	Taux	
TOTAL									

II - CADRE NORMALISE - TABLEAU DES SURCOUTS D'EXPLOITATION	II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	E

TABLEAU DES SURCOUTS D'EXPLOITATION

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCOUTS ET/OU ECONOMIES calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du bilan					
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1ère année du plan					
Amortissements des nouveaux investissements					
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la 1ère année du plan					
Frais financiers sur emprunts nouveaux					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					

II - CADRE NORMALISE - INVESTISSEMENT, EMPLOIS		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		F1

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget exécutoire n
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			
20	891,00	1 000,00	
21			1 018,31
Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)			
001			
004			
003			
TOTAL GENERAL	891,00	1 000,00	1 018,31

II - CADRE NORMALISE - INVESTISSEMENT, RESSOURCES	II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	F2

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget exécutoire n
Augmentation des fonds propres			
10	352,55	570,16	119,00
Autres			
28	860,64	429,84	899,31
001			
004			
007			
	1 213,19	1 000,00	1 018,31

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 2		III
MODELE DE PLAN DE FINANCEMENT		A1

N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
------------	------------	------------	------------	------------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 2	III
MODELE DE PLAN DE FINANCEMENT	A2

N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
------------	------------	------------	------------	------------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 3		III
TABLEAU DES REPARTITION DES CHARGES		B

Numéro du compte	Libellé	Montant total du compte	Clef de répartition (nature)	Unité de répartition 1		Unité de répartition 2		Unité de répartition 3	
				Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant
				-----		-----		-----	

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 3		III
TABLEAU DES REPARTITION DES CHARGES		B

Numéro du compte	Libellé	Montant total du compte	Clef de répartition (nature)	Unité de répartition 1		Unité de répartition 2		Unité de répartition 3	
				Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant
				-----		-----		-----	
TOTAL									

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 4		III
BILAN PROPRE A UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROITS PRIVES		C1

	31/12/N		31/12/N-1
	Montant brut	Amort et prov.	
ACTIF			Montant net

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article 97 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 4	III
BILAN PROPRE A UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROITS PRIVES	C2

PASSIF	31/12/N	31/12/N-1
---------------	----------------	------------------

- (1) Dont compte 115: résultats sous contrôle de tiers financeurs
- (2) Dont compte 1201 et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs
- (3) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an
- (4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.
- (5) Correspondent aux cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
- (6) Dont fonds des majeurs protégés et des tutelles aux prestations sociales.....

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 5		III
MODELE DE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT		D

Programme d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortissement	Financement prévu				Total (de 1 à 3)
					Autofinancement (1)	Subvention ou apport (2)	Montant	Taux	
TOTAL									

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 6

TABLEAU DES EMPRUNTS AUTORISES ET CONTRACTES

	III
	E

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
TOTAL								

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 7		III
TABLEAU DES EMPRUNTS NOUVEAUX SOUMIS A AUTORISATION		F

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
TOTAL								

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 8		III
BILAN FINANCIER		G

FINANCEMENTS	N-2	N-1	N
---------------------	------------	------------	----------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 9		III
MOUVEMENTS DES COMPTES LIAISON ENTRE UN ETABLISSEMENT ET LES AUTRES ENTITES BUDGETAIRES ET COMPTABLES DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE DE DROIT PRIVE		H

établissements / Services concernés	ACTIF DU BILAN DE L'ETABLISSEMENT (détails du compte 18)					PASSIF DU BILAN DE L'ETABLISSEMENT (détails du compte 18)							
	INVESTISSEMENTS		EXPLOITATION		TRESORERIE	TOTAL à l'actif de l'établissement		INVESTISSEMENTS		EXPLOITATION		TRESORERIE	TOTAL au passif de l'établissement
	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 9	III
MOUVEMENTS DES COMPTES LIAISON ENTRE UN ETABLISSEMENT ET LES AUTRES ENTITES BUDGETAIRES ET COMPTABLES DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE DE DROIT PRIVE	H

établissements / Services concernés	ACTIF DU BILAN DE L'ETABLISSEMENT (détails du compte 18)				PASSIF DU BILAN DE L'ETABLISSEMENT (détails du compte 18)												
	INVESTISSEMENTS		EXPLOITATION		TRESORERIE		TOTAL à l'actif de l'établissement		INVESTISSEMENTS		EXPLOITATION		TRESORERIE		TOTAL au passif de l'établissement		
	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N	
TOTAL																	

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 10		III
MODELE DE TABLEAU DE SURCOÛTS D'EXPLOITATION		I

TABEAU DES SURCOÛTS D'EXPLOITATION

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCOÛTS ET/OU ECONOMIES calculés pour chaque année par rapport à l'année précédente la première année du bilan					
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1ère année du plan	- A				
Amortissements des nouveaux investissements					
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la 1ère année du plan	- B				
Frais financiers sur emprunts nouveaux					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 11
TABLEAU DES EFFECTIFS

	III
	J

Catégorie	A Temps plein n-1	B Temps partiel n-1		C Total n-1		Variation en équivalent temps plein n		Nombre d'équivalents total retenu n
	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'équivalent s temps plein	Nombre d'agents	Nombre d'équivalent s temps plein	En plus	En moins	
3 Services Généraux et restauration								
Agent social principal de 2ème classe		4	2,00	4	2,00			2,00
Agent social		6	3,00	6	3,00			3,00
TOTAL 3		10	5,00	10	5,00			5,00
TOTAL		10	5,00	10	5,00			5,00

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I - EHPAD et Présentation		
p.1	A - Production en points GIR et nombre de journées		
p.2/3	B - Répartition des charges salariales	*	
p.4/7	C - Tableau de calcul des tarifs journaliers	*	
p.8	D - Indicateurs médico-social économiques		
	II - Cadre Normalisé - Annexe 1		
	A - Etablissement		
p.9	Etablissement		
	B - Occupations et Activités		
p.10	1 - Activités		
p.11	2 - Activités (suite)		
	C - Fonctionnement		
p.12/14	1 - Dépenses		
p.15/16	2 - Recettes		
	D - Projets d'investissement		
p.17/19	Projets d'investissement		
	E - Tableau des surcoûts d'exploitation		
p.20	Tableau des surcoûts d'exploitation		
	F - Investissement		
p.21	1 - Emplois		
p.22	2 - Ressources		
	G - Tarifs ou dotation globale de financement		
p.23/22	Tableau de calcul des tarifs		
	III - Cadre Normalisé - Annexes 2 à 11		
	A - Annexe 2		
p.23	1 - Modèle de plan de financement	*	
p.24	2 - Modèle de plan de financement (suite)	*	
	B - Annexe 3		
p.25/26	Tableau de répartition des charges	*	
	C - Annexe 4		
p.27	1 - Bilan propre d'un établissement social ou médico social	*	
p.28	2 - Bilan propre d'un établissement social ou médico social (suite)	*	
	D - Annexe 5		
p.29	Modèle de programme d'investissement	*	
	E - Annexe 6		
p.30	Tableau des emprunts autorisés et contractés	*	
	F - Annexe 7		
p.31	Tableau des emprunts nouveaux soumis à autorisation	*	
	G - Annexe 8		
p.32/31	1 - Bilan financier	*	
p.32	2 - Bilan financier (Financements)	*	
	H - Annexe 9		
p.33/34	Mouvements des comptes liaison entre un établissement et les autres entités budgétaires	*	
	I - Annexe 10		

SOMMAIRE

pages		
p.35	Modèle de tableau de surcoûts d'exploitation	*
p.36	J - Annexe 11 Tableau des effectifs	*

SOMMAIRE

pages		
	IV - Annexes	
	Arrêté et signatures	
		Jointes
		Sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2311-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoirement produits pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.3211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.